

Montréal, le 9 février 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

Objet : Demande relative à l'indicateur de performance visant l'optimisation
des outils d'approvisionnement gazier
Dossier de la Régie : R-3993-2016

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) fait suite à la correspondance d'Énergir, en date du 8 février 2018, dans laquelle le Distributeur lui demande de fermer le dossier actuellement à l'étude.

Dans ce contexte, la Régie demande aux participants de lui faire parvenir dans les 30 jours de la présente, soit **au plus tard le 12 mars 2018 à midi**, leur demande de paiement de frais pour leur participation au dossier, y incluant l'audience du 23 février 2017 ainsi que les séances de travail des 30 et 31 mai et du 14 juin 2017.

Veillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml